

La Ville de Gap veut aider les crèches associatives à faire face aux surcoûts

La municipalité examine attentivement la situation des trois crèches gapençaises gérées par des associations de parents. Ainsi que le maire de Gap, Roger DIDIER, a pu l'expliquer aux représentants des « Bulles d'enfants » qu'il a reçus ce jeudi en fin d'après-midi, l'analyse des financements accordés aux crèches associatives dans le département montre que la Ville de Gap est en-deçà de la moyenne par berceau, selon les chiffres de la Caisse commune de sécurité sociale (CCSS) des Hautes-Alpes. Ce constat n'est cependant pas propre à notre ville : 84% des crèches associatives en France prévoient un déficit, imputable à l'inflation et au coût des mesures Ségur étendues début 2024 aux professionnels de la petite enfance.

Quoi qu'il en soit, le maire de Gap a annoncé à la délégation avec laquelle il s'est entretenu qu'il envisageait de donner des moyens supplémentaires aux trois crèches associatives de la ville, afin de leur permettre de faire face à ces surcoûts. Une réunion technique est programmée en début de semaine prochaine pour étudier l'effort envisageable de la part de la collectivité.

« Comme je l'ai expliqué aux familles qui m'ont interpellé, si ce réajustement du financement devait se révéler insuffisant pour redresser la situation de l'une des associations concernées, la municipalité ne laisserait pas les parents ni les salariés de la crèche en question sans alternative », indique Roger DIDIER. « Je considère que les crèches associatives sont un système vertueux, mais, si la poursuite de l'activité devait ne plus être possible sous cette forme pour l'une d'elles, la Ville se substituerait à celle-ci. »